



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ARC TENUE LE 9 JUILLET 1996  
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard  
Jean-Marc Charbonneau  
Claire Huot  
Serge Lachance  
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

**1.º MOT DE BIENVENUE**

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres et mentionne qu'il n'a pu parler directement à Denis Blanchette.

**2.º LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 JUILLET 1996**

L'approbation de l'ordre du jour est proposée par Pierre Bédard et accepté à l'unanimité.

**3.º LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 1996**

L'approbation du compte rendu de la réunion du 4 juin 1996 est proposée par Carole Paré et accepté à l'unanimité.

**4.º SUIVI DU COMPTE RENDU DU 4 JUIN 1996**

**Sûreté du Québec**

Lecture d'une lettre datée du 14 juin adressée au successeur de Serge Ménard, M. Robert Perreault, relativement à une surveillance accrue au lac Carillon. Aucune réponse à ce jour.

**Coupe de bois**

Lecture d'une lettre du 7 juin à la ministre déléguée aux Mines, Terres & Forêts, Mme Denise Carrier-Perreault relativement à la coupe de bois survenue à l'arrière des terrains de villégiature. Aucune réponse à ce jour. Nous attendrons toutefois réponse de la ministre avant de faire une demande de protection intégrale.

Il est suggéré de toujours transmettre copie de nos correspondances au député de Portneuf, M. Roger Bertrand.

Serge Lachance rencontrera Claude Savard afin de s'informer s'il attendra la conclusion du dossier avant de reprendre la coupe.

### **Bateau à moteur**

Carole Paré préparera un sondage pour sensibiliser les gens du côté de Montauban quant à l'utilisation des bateaux à moteur. Ce sondage sera présenté lors de la prochaine rencontre.

### **Nom des secteurs**

Carole Paré fait lecture d'un document préparé par Émilie Paré-Baronet et Marie-Eve B. Morin afin de faire un concours pour trouver un nom à chacun des secteurs du lac Carillon. Il est convenu toutefois d'utiliser les mots marina et plage pour désigner de tels endroits. Les personnes auront jusqu'au 15 septembre pour transmettre leurs suggestions sur un thème qu'elles auront elles-mêmes déterminé. Une enveloppe-retour pré-affranchie sera jointe avec l'envoi du journal. Un prix sera remis au gagnant ou à la gagnante. Le comité de sélection sera formé par des jeunes qui n'auront cependant pas le droit d'appuyer leur propre suggestion de noms. Le concours paraîtra dans l'Écho du Carillon de Août-Septembre 1996. Le comité aura aussi comme deuxième mandat de réfléchir à une forme d'identification.

### **Confirmation de présence aux réunions**

Un rappel de confirmation de présence le jeudi précédant la rencontre est fait par Serge Lachance.

### **Devenir propriétaire**

Suite à la dernière rencontre, une lettre à Denis Laganière datée du 20 juin a été préparée afin de solliciter une rencontre avec un responsable dans ce dossier. Une réponse datée du 3 juillet nous est parvenue informant qu'il était prématuré d'obtenir une rencontre et que, comme des pourparlers avaient déjà été enclenchés avec la MRC, il leur fallait attendre leurs commentaires.

### **Correspondance du Maire**

Monstres ménagers : la grosseur du camion n'a rien à voir; le camion de déneigement est plus gros et il peut tourner. Serge Lachance tentera de rencontrer M. Gingras.

Règlement régissant le camping : copie du règlement est remis aux membres du C.A,

### **Lotomatic**

Jean-Marc Charbonneau donne certaines informations sur le fonctionnement et les conditions pour être accrédité. Ce dossier est remis à la prochaine rencontre.

### **Trésorerie**

Pierre Bédard accepte de prendre la trésorerie afin de combler la fin de mandat. Il est convenu de préparer une résolution à être adressée à la Caisse populaire de Saint-Ubalde afin de remplacer le nom de Denis Blanchette par celui de Pierre Bédard. Adopté à l'unanimité.

## **Activités**

Serge Lachance a contacté Robert Girard afin qu'il entre en communication avec Maurice Labrecque pour l'organisation d'une activité. Serge suggère de faire certains rafraîchissements dans les sentiers et de terminer le tout par un hot dog party. Ce dossier ne fait pas l'unanimité.

Serge Lachance tentera de rencontrer le maire pour lui montrer l'état pitoyable des installations: plage, piste d'hébertisme, sentiers, ponts ...

## **5.° L'ÉCHO DU CARILLON**

Le prochain paraîtra au début d'août; les textes devront être remis à Claire Huot pour le 15 juillet.

## **6.° RAPPORT DU PRÉSIDENT**

### **• Lac Ouareau / Droit de vote élection municipale**

Une correspondance datée du 7 juin a été reçue. Il y aurait donc lieu d'obtenir une résolution du conseil municipal afin que les propriétaires de résidences secondaires aient eux aussi droit de vote lors des élections municipales. Copie de cette résolution pourrait être transmise à l'Association des résidents du lac Ouareau.

Une attention particulière est portée sur le tableau annexé à ce document faisant état de l'apport économique des villégiateurs dans le comté de Portneuf.

### **• Cotisation**

Une somme de 30 \$ représentant les cotisations de Mme Scorsone, M. Bérubé et M. Lamoureux sera déposée.

## **7.° APPROBATION DES DÉPENSES**

Il est proposé par Claire Huot et secondé par Pierre Bédard d'approuver les dépenses suivantes : soit une somme de 4,13 \$ représentant des frais d'appel effectués par Jean-Marc Charbonneau et un montant de 58,17 \$ représentant des frais pour photocopie et expédition du journal.

## **8.° AUTRES SUJETS**

Une lettre datée du 9 juillet sera expédiée à M. Roger Dussault, préfet de la MRC de Portneuf, afin de lui faire connaître l'existence de l'ARC et de certaines de ses préoccupations : bateau à moteur, devenir propriétaire, coupe de bois ... Il serait bon de transmettre copie de cette note à M. Bertrand afin de connaître ses orientations.

## **9.° PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre est fixée au 10 septembre à 19h30 à l'endroit habituel.

## **10.° LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée s'effectue à 22h45.